



Bobigny, le 30 septembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

FRANCE RELANCE ET NUMERIQUE : LE PLAN DE RELANCE ACCOMPAGNE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

La préfète déléguée, Anne-Claire Mialot, s'est rendue ce jour à Pantin afin d'échanger avec les équipes de deux structures du territoire d'Est Ensemble, la Maison de l'emploi d'Est Ensemble et le Pole S, autour de leur action en faveur de l'inclusion numérique des habitants du département. La visite a également été l'occasion de rencontrer les premiers conseillers numériques France Services recrutés sur Est Ensemble et formés, notamment par le Pole S.

Tout d'abord, le plan de relance a permis de financer et lancer le recrutement de 92 postes de conseillers numériques France Services, qui interviendront d'ici 2022 en Seine-Saint-Denis pour un investissement de l'État 4,4 million d'euros.

- En janvier dernier, la Ministre de la Ville et le Secrétaire d'État en charge du numérique attribuaient à la Seine-Saint-Denis **80 postes de conseillers numériques France Services** dans le cadre d'un accord préalable de principe signé avec le Président du Conseil départemental et les présidents des quatre établissements publics territoriaux (EPT) du département.
- Aujourd'hui, l'ensemble de ces 80 postes ont été alloués, et les conseillers sont en cours de recrutement par les structures qui vont les accueillir. Les premiers ont déjà terminé leur formation et commencent à prendre leur poste. Tous seront recrutés et formés (ou en formation) d'ici la fin 2021. Le déploiement de ces conseillers s'opère dans le cadre des projets d'inclusion numérique construits par les EPT à l'échelle de leur territoire.
- De plus, à ces 80 s'ajoutent **12 conseillers numériques portés par trois grands réseaux associatifs** qui prendront leur poste dans le département suite à un accord signé au niveau national avec l'État. Ainsi, 5 Conseillers numériques France Services pour le compte de la Croix Rouge, 3 pour le compte d'Emmaüs Connect et 4 pour le compte du Groupe SOS complètent le maillage territorial.

Le plan de relance a également permis de financer la transformation numérique des collectivités territoriales grâce à un fonds interministériel de 88 M€. Cette enveloppe se décline en trois axes, dont un **guichet territorial qui a été instruit au niveau des services de l'État dans le département** afin de répondre au plus près aux besoins des collectivités :

- Le guichet territorial pour la transformation numérique des collectivités visait à soutenir les projets de **recours à des experts techniques pour définir des projets numériques, la dispense de formations au numérique pour les agents des collectivités ou le développement de projets liés à l'amélioration de la relation usager.**
- En Seine-Saint-Denis, **18 projets ont été retenus pour un montant total de subvention de près de 300 000 €, et correspondant à un montant d'investissement de plus de 580 000 €.**Le soutien apporté permettra d'accélérer, par exemple, la mise en ligne de solutions qui **facilitent le quotidien des usagers**, comme la mise en ligne de portails famille et enfance de villes pour dématérialiser les inscriptions administratives aux activités scolaires et périscolaires ; ou de mettre en place des solutions de paiement en ligne, pour les piscines de l'EPT Est Ensemble notamment.

Enfin, le plan de relance renforce la cybersécurité des services publics grâce au fonds « cybersécurité » de 60 millions d'euros piloté par l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

- Ainsi, **14 collectivités et établissements publics de Seine-Saint-Denis pourront entrer dans un parcours dit de « sécurisation »**, un accompagnement sur-mesure pour élever le niveau de sécurité des systèmes d'informations, ce qui représente **1,2 millions d'euros de subventions en Seine-Saint-Denis.**